



## Comparaison d'expressions idiomatiques roumaines et françaises

**Nicolai Tafta**

*Membre titulaire de l'Académie d'Orléans*

**Le jeudi 19 juin 2014 à 17 h 30**

La nature particulière et spectaculaire des expressions idiomatiques, que l'on appelle souvent locutions phraséologiques et qui tendent à englober aussi certains clichés verbaux, voire des dictons et des proverbes plus brefs, a attiré assez tôt l'attention des commentateurs de ce phénomène linguistique. Et si Oudin, au XVII<sup>e</sup> siècle, parlait dans son ouvrage de *Curiosités françaises* ou *Recueil de plusieurs belles propriétés avec une infinité de proverbes et de quolibets* (livre paru en 1640 et réédité en 1649, en 1656, en 1666, puis repris en 1971, ce qui témoigne de son succès extraordinaire et de l'importance de l'entreprise), Charles Bally (*Le Langage et la vie, Traité de stylistique*) inaugurerait au début du XX<sup>e</sup> siècle une stylistique de la langue parlée, du langage familier, même de la langue populaire et argotique, partant de l'idée que cette nouvelle discipline doit étudier « les faits d'expression du langage au point de vue de leur contenu affectif, c'est-à-dire

l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité ».

Les ouvrages consacrés par la suite (et jusqu'à nos jours) à ce passionnant phénomène relevant de la plasticité et de l'expressivité de certains registres de langue vivante ou « en action » abondent. Des auteurs comme Pierre Guiraud (*Les Locutions françaises, Le français populaire, L'Argot, Dictionnaire des étymologies obscures*), Maurice Rat (*Dictionnaire des locutions françaises*), Claude Duneton (*La Puce à l'oreille : Anthologie des expressions populaires avec leur origine, Le Bouquet des expressions figurées*), Charles Bernet et Pierre Rézeau (*Dictionnaire du français parlé*), J. Cellard et A. Rey (*Dictionnaire du français non conventionnel*), Alain Rey et Sophie Chantreau (*Le Robert : Dictionnaire des expressions et locutions* - contenant plus de 500 expressions nouvelles illustrées de citations nouvelles), Mathab Ashraf et Denis Miannay (*Dictionnaire des*

*expressions idiomatiques françaises*) et tant d'autres chercheurs plus ou moins réputés considèrent tous qu'un *idiome* (défini dans le *Petit Robert* comme « ensemble des moyens d'expression d'une communauté, correspondant à un mode de pensée spécifique ») s'enrichit et se colore à travers « un mode de vie, des usages communs et actions répétées, par la connivence d'un groupe » (Duneton), et que le langage populaire est le reflet des « sentiments élémentaires qui animent toute une classe », donc il ne fait que « traduire les conditions d'existence faites par une société aux sujets parlants », étant celui de « l'insécurité, de la misère et des taudis dont les remugles flottent à la surface de la sentine linguistique » (Pierre Guiraud).

L'étude de l'origine de ces structures phraséologiques tellement riches de sens et d'expressivité, l'identification de telle ou telle circonstance, de telle ou telle expérience de vie les ayant inspirées, puis l'approche comparative s'appuyant sur le caractère international de certaines locutions et sur un permanent enrichissement métaphorique du langage en général sont autant de démarches d'investigation et de réflexion très passionnantes aussi bien pour les chercheurs que pour les lecteurs.

Une « mise en équation », de ce point de vue, de deux langues apparentées comme le français et le roumain est censée montrer que les intenses échanges spirituels entre les deux cultures en contact suivi depuis plus de deux siècles ont eu des résultats notables dans ce domaine aussi. On sait que la plupart des expressions

idiomatiques, créées spontanément par des anonymes sous l'impulsion d'états d'esprit particuliers, ont été fixées et véhiculées par des œuvres littéraires, ainsi que par la presse et par les autres médias. Or, l'évolution de l'esprit public moderne en Roumanie a été amplement influencée par ces éléments de la culture française. Un « idiotisme » (terme curieux et amusant, sinon fâcheux, donné par le *Lexis – Larousse de la langue française* pour synonyme de « locution ou expression propre à une langue ») est considéré comme pratiquement impossible à traduire dans une autre langue. Mais il y a un très grand nombre d'expressions appartenant au patrimoine spirituel de l'humanité, glanées dans les textes bibliques, mythologiques, historiques ou littéraires et dont l'adoption en roumain s'est faite, en grande partie, par le biais d'autres langues et surtout du français. Quant à l'immense fonds de phraséologie allusive ou analogique existant dans les deux langues, on distingue en grand trois catégories de locutions ou expressions idiomatiques : a) les calques linguistiques (obtenus par traduction mot à mot du français) ; b) celles qui en ont été inspirées et sont très proches de leur modèle étranger ; c) une très vaste catégorie d'expressions nées d'expériences de vie toutes différentes d'un peuple à l'autre, donc qui n'ont que des correspondants analogues sur le plan de l'idée, mais de contenus linguistiques contrastants. C'est là le nœud gordien qu'un traducteur doit apprendre à trancher, s'il veut réussir à transposer un texte, surtout littéraire, d'une langue base à la langue cible.